



Pacte, décrets Rilhac, les IEN s'interrogent...

2 juin, 2023 | Communiqué, missions

Pacte et décrets Rilhac, le ministère rappelle ses priorités : interventions des professeurs des écoles en 6^{ème} et autres soutiens et accompagnements, refonte des missions des directions d'école...

Il prétend garantir le « volontariat », mais les missions du Pacte étant prioritaires sur toutes les autres, des pressions seront inévitablement exercées pour qu'elles soient effectuées.

Il prétend simplifier et rendre plus lisible la tâche des directions d'école, il ne fera qu'ajouter confusion et tensions au sein des écoles et des circonscriptions.

Le Pacte et les décrets Rilhac, loin de résoudre les véritables difficultés que rencontre le service public d'éducation, viendront s'ajouter au naufrage des PIAL, à l'improvisation chronophage des évaluations d'école et d'établissement, à l'injustice du RIFSEEP, ...

Les IEN s'interrogent sur le rôle que veut leur faire jouer le ministère dans cette nouvelle dégradation du service public d'éducation et de leurs propres conditions travail.

Le SNCI-FO, avec sa fédération la FNEC FP FO, estime nécessaires :

- **Une pause immédiate et salutaire des contre-réformes qui dégradent le service public d'éducation et les conditions d'exercice des corps d'inspection ;**
- **L'abandon du RIFSEEP et de toute rémunération dite « au mérite » ;**
- **Une majoration indiciaire, véritable revalorisation financière, et non une énième prime, fait du prince qui nous soumet davantage à ses volontés diverses, parfois contradictoires et toujours précipitées !**